RAPPORT D'ACTIVITÉ
ASSURANCE DES RISQUES PROFESSIONNELS ET CENTRE INTERRÉGIONAL DE MESURES PHYSIQUES
2013 >>

Carsat Retraite & Santé au travail Centre-Ouest
Sécurité sociale L'Assurance Maladie Centre Ouest RISQUES PROFESSIONNELS
afaq ISO 9001 Qualité AFNOR CERTIFICATION

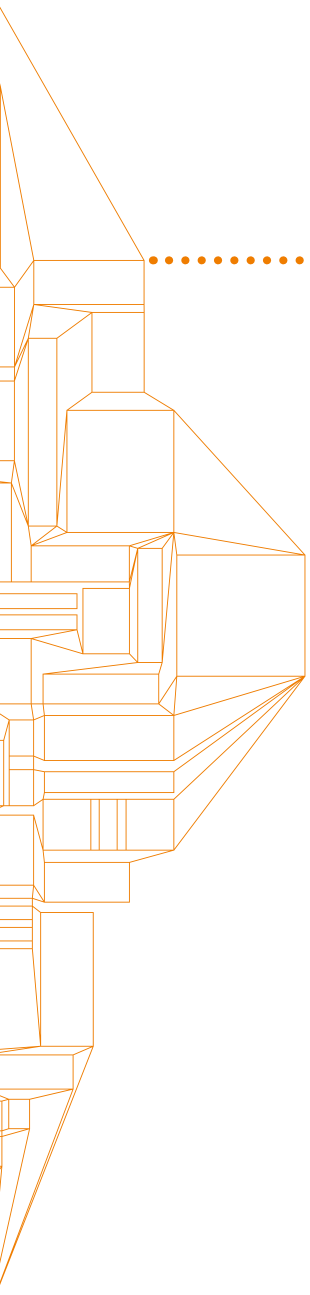

SOMMAIRE

Page 4
Edito

Page 5
Politique stratégique 2013

Pages 6
Organigramme

Pages 7
Coordonnées Préventeurs

Page 8
Réaliser des actions de prévention et tarifer les risques professionnels

Pages 9 - 13
Prévenir et contrôler les risques professionnels

Pages 14 - 15
Tarifer les risques professionnels

Pages 16 - 18
Accueillir, informer et documenter sur la prévention des risques professionnels

Pages 19 - 20
Réaliser des mesures physiques en entreprises

Pages 22-23
Lexique

>> 2013 en quelques dates clés

Mars

Séminaire annuel des Comités Techniques Régionaux (CTR), instances paritaires composées de représentants des salariés et des employeurs du Limousin et du Poitou-Charentes.

Objectif : Développer et coordonner la prévention des accidents et maladies professionnelles.

Avril

Première édition du colloque régional Prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) réunissant les référents des CPAM, services médicaux, risques professionnels et services sociaux de la Carsat Centre Ouest.

Objectif : Favoriser le développement d'une culture commune, de connaissances et de pratiques partagées.

De Juin à Octobre

Six conférences débats «Matinales Maintien dans l'Emploi» organisées sur la thématique du maintien dans l'emploi et des troubles musculosquelettiques (TMS).

Objectifs : Sensibiliser et accompagner les entreprises confrontées à la problématique des TMS et de leurs possibles conséquences en matière de désinsertion professionnelle.

Septembre

Séminaires annuels nationaux des responsables de la formation et des correspondants de la formation initiale, en co-pilotage avec l'INRS, regroupant les représentants de la CNAMTS, de l'INRS et des CARSAT/CGSS.

Objectif : Echanger les pratiques en matière de formation continue en prévention des risques professionnels, d'offre du réseau prévention et de formation initiale.

Octobre

Dix futurs enseignants de lycées professionnels de l'Académie de Limoges, lauréats du concours de l'Education Nationale, ont été sensibilisés par les experts de la Carsat à la prévention des risques professionnels.

Objectif : Transmettre aux élèves - par le relai de leurs professeurs - les notions de prévention des risques professionnels.

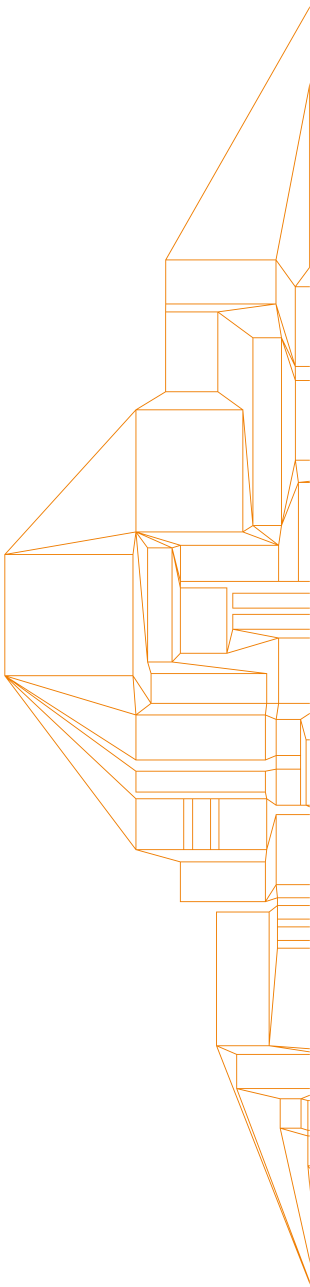

Édito

>>

Martine **FRANÇOIS**

Directeur de la Carsat Centre Ouest

2013 fut une année de transition, entre la COG 2009 - 2012 dont certaines actions se sont prolongées sur l'année et la COG 2014 - 2017 qui a été signée le 30 décembre 2013. Cette année 2013 aura eu pour particularité d'amener les équipes prévention de l'ARP à réfléchir aux programmes régionaux que nous voulions voir se mettre en place sur la durée de cette future COG.

Sur la base des données de sinistralité, des spécificités de nos deux régions et des précédents programmes, nous avons imaginé trois nouveaux plans d'actions régionaux à mettre en œuvre sur la période 2014 - 2017. Ainsi les secteurs de la plasturgie et du nautisme, de la fabrication d'articles en papier carton et de l'aide à la personne, tant en établissement qu'au domicile, retiendrons notre attention sur les 4 prochaines années.

En matière d'offre de service une action conjointe avec le secteur retraite a été conduite. 3 « Petits déjeuners de la prévention » consacrés aux seniors et à la prévention des risques spécifiques à cette population ont ainsi associé l'ARP et le Service Retraite. Ce fut l'occasion également de faire intervenir les Direccte du Limousin et du Poitou-Charentes pour la présentation des Contrats de Génération.

Au sein de l'Assurance Maladie, la tenue des matinées employeurs sur nos 7 départements a permis au service Tarification, aux CPAM et au Service Médical d'apporter de l'information sur les thèmes des arrêts de travail et des obligations des employeurs et des salariés, de la nouvelle DAT, de la nouvelle tarification et de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle.

Enfin, suite à la réforme des services de santé au travail, 2013 a été une année très riche en échanges avec eux et les Direccttes en vue d'aboutir à l'élaboration de leur Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM).

Je tiens à remercier chacune et chacun pour son investissement dans la réalisation de nos missions et sa capacité à faire face à l'ensemble de nos défis.

Martine FRANÇOIS

>> Politique Stratégique 2013

Les priorités nationales définies sur la période 2009 - 2012 nous avaient amené à orienter nos actions sur des thématiques importantes : les cancers professionnels, les troubles musculo-squelettiques, les risques psycho-sociaux et le risque routier, ainsi que celles des travailleurs Intérimaires et des secteurs du BTP et de la Grande Distribution.

2013, année de transition avec les futures orientations de la période 2014 - 2017, a repris l'essentiel de ses priorités tout en engageant des travaux de réflexion pour l'avenir. L'élaboration des futurs PAR a fortement mobilisé les agents du service Prévention, valorisant leurs compétences et les actions expérimentées dans certains départements.
Les agents se sont également fortement impliqués sur les travaux préparatoires au prochain plan TMS Pros.

Coté Tarification, la poursuite du développement des services en ligne et la recherche de cohérence des données au sein du réseau de l'Assurance Maladie, auront sous tendu une grande partie de l'activité du service.

Organigramme

Martine **FRANÇOIS**
Directeur

Jean-Michel **JORLAND**
Ingénieur Conseil Régional

Sylvie **DESCHAMPS**
Secrétariat

Liliane **MOREIRA**
Tarification

Annie **MIDON**
Correspondant
Statistiques
et Informatique

Jean Luc **MILLOTTE**
Prévention

Secrétariat ARP

Secrétariat Ingénieurs Conseil

Ingénieurs Conseil et contrôleurs de sécurité

Centre d'information des Risques Professionnels

Support et Formation

Centre Interrégional de mesures Physiques

Inspecteurs Tarification

Services Tarification

Coordonnées Préventeurs

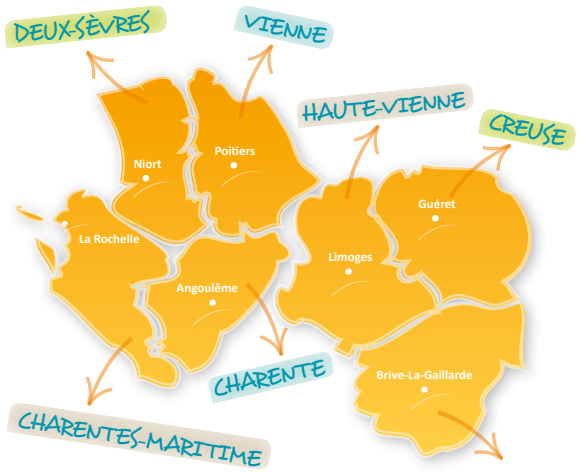

Vienne 86

Lydia **COUËDEL**
Ingénieur Conseil
lydia.couedel@carsat-centreouest.fr
05 55 45 37 92

Mickaël **REMONDIERE**
Contrôleur - Poitiers
mickael.remondiere@carsat-centreouest.fr
05 55 45 37 92

Guillaume **GARBAY**
Contrôleur - Poitiers
guillaume.garbay@carsat-centreouest.fr
05 55 45 37 92

Charente - 16

Christophe **GOUX**
Ingénieur Conseil
christophe.goux@carsat-centreouest.fr
05 55 45 39 18

Jean Sébastien **BEJARD**
Contrôleur - Angoulême
jean-sebastien.bejard@carsat-centreouest.fr
05 55 45 39 18

Armel **SARRY**
Contrôleur - Angoulême
armel.sarry@carsat-centreouest.fr
05 55 45 39 18

Charente-Maritime - 17

Jean-Marie **LAGRANGE**
Ingénieur Conseil
jean-marie.lagrange@carsat-centreouest.fr
05 55 45 39 18

Franck **HAMELIN**
Contrôleur - La Rochelle
franck.hamelin@carsat-centreouest.fr
05 55 45 39 18

Stéphanie **ALLAIN**
Contrôleur - La Rochelle
stephanie.allain@carsat-centreouest.fr
05 55 45 39 18

Dominique **PECOURT**
Contrôleur - Saintes
dominique.pecourt@carsat-centreouest.fr
05 55 45 39 18

Deux-Sèvres - 79

Hugues **FIEVRE**
Ingénieur Conseil
hugues.fievre@carsat-centreouest.fr
05 55 45 37 92

Johann **SPITZ**
Contrôleur - Niort
johann.spitz@carsat-centreouest.fr
05 55 45 37 92

Muriel **DEHOUX**
Contrôleur - Bressuire
muriel.dehoux@carsat-centreouest.fr
05 55 45 37 92

Limousin Sud - 87

François **DE BOISREDON**
Ingénieur Conseil
francois.de_boisredon@carsat-centreouest.fr
05 55 45 37 91

Catherine **MALICHIER**
Contrôleur - Limoges
catherine.malichier@carsat-centreouest.fr
05 55 45 37 91

Jean-Paul **NEUVIAL**
Contrôleur - Limoges
jean-paul.neuvial@carsat-centreouest.fr
05 55 45 37 91

Alain **SARRADE**
Contrôleur - Limoges
alain.sarrade@carsat-centreouest.fr
05 55 45 37 91

Secteur BTP

Bernard **CASSAGNES**
Ingénieur Conseil
bernard.cassagnes@carsat-centreouest.fr
05 55 45 37 91

Serge **RUFFINI**
Contrôleur - Limoges
serge.ruffini@carsat-centreouest.fr
05 55 45 37 91

Limousin Nord - 87

François **DE BOISREDON**
Ingénieur Conseil
francois.de_boisredon@carsat-centreouest.fr
05 55 45 37 91

Karine **BLANZAT**
Contrôleur - Limoges
catherine.malichier@carsat-centreouest.fr
05 55 45 37 91

Lionel **GIRARDEAU**
Contrôleur - Limoges
lionel.girardeau@carsat-centreouest.fr
05 55 45 37 91

Pour contacter les Préventeurs cliquez sur leur adresse mail

Retour Sommaire

Réaliser des actions de prévention et tarifer les risques professionnels

>> Missions Générales

La Carsat Centre Ouest, acteur référent en matière de gestion des retraites des salariés du Régime Général et d'action sanitaire et sociale, est également le partenaire privilégié des entreprises du Limousin et du Poitou-Charentes en matière de tarification et de prévention des risques professionnels.

Elle calcule chaque année les taux de cotisations des entreprises, en fonction de l'effectif, de l'activité, du coût des accidents du travail et des maladies professionnelles survenus.

Son département Assurance des Risques Professionnels contribue à prévenir les risques dans les entreprises en faisant intervenir, sur le terrain, son équipe d'ingénieurs conseil et de contrôleurs de sécurité. Il propose des aides financières ou attribue des ristournes sur les cotisations « accident du travail » et « trajet » aux entreprises qui s'engagent à réduire les risques.

Chaque année, il organise des stages de formation qui permettent aux entreprises et à leurs salariés d'acquérir des connaissances afin de réduire le nombre d'accidents du travail et de maladies professionnelles.

Le Centre Interrégional de Mesures Physiques (CIMP) est à la disposition des contrôleurs de sécurité. Il mesure les nuisances auxquelles sont exposés les salariés et propose des solutions d'amélioration.

Le CIMP dispose du matériel et des compétences pour traiter sept types de nuisances : acoustique, ambiances thermiques, éclairage, glissance des sols, rayonnements, ventilation et vibrations. Il intervient dans les entreprises du Limousin, du Poitou-Charentes et d'Aquitaine.

La Carsat Centre Ouest fait appel au Laboratoire Interrégional de Chimie de la Carsat Aquitaine pour étudier les nuisances chimiques.

Le Centre d'Information sur les Risques Professionnels (CIRP) répond, quant à lui, aux demandes de documentation des entreprises et des acteurs de la prévention. Il diffuse les brochures, les affiches et les supports multimédias de l'INRS. Il effectue des recherches documentaires personnalisées à la demande des entreprises et il diffuse, mensuellement, @ctuprev, lettre d'information sur les risques professionnels.

Prévenir et contrôler les risques professionnels

DANS LA CONTINUITÉ DU CONTRAT PLURIANNUEL DE GESTION 2009-2012, UN AVENANT A ÉTÉ SIGNÉ POUR 2013 AVEC DES ACTIONS QUI ONT PORTÉ SUR LES PRIORITÉS DE LA BRANCHE :

> les risques liés aux produits CMR (cancérogènes mutagènes toxiques pour la reproduction),
> les troubles musculo-squelettiques,
> le risque routier professionnel,
> les risques psychosociaux,

avec une attention particulière sur les activités du BTP, de l'intérim et de la grande distribution.

Développer la connaissance des risques

Les évolutions de l'activité des entreprises, tant techniques qu'organisationnelles, font évoluer les risques auxquels sont exposés les salariés.

L'apparition de nouveaux procédés, l'évolution des organisations, l'amélioration des connaissances sur les conséquences de l'exposition à certaines substances, la montée en puissance de certaines activités, demandent en permanence d'adapter nos connaissances et nos moyens d'intervention à ces nouveaux enjeux.

Ainsi, le développement constant des activités liées aux services à la personne, que ce soit à domicile ou en établissement, a conduit à renforcer l'offre de service en matière de formation de l'encadrement et du personnel de ces structures, en intégrant la dimension des risques professionnels dans les conventions liant les organismes et le service social de la Carsat.

Assurer la promotion de la Prévention

La promotion de la prévention des risques professionnels fait partie intégrante des missions du service Assurance des Risques Professionnels. L'animation de réunions destinées aux publics ou réseaux de spécialistes, la participation à des manifestations en partenariat avec d'autres acteurs, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, sont autant de moyens de parvenir à cet objectif.

Le service Assurance des Risques Professionnels a organisé deux réunions d'animateurs sécurité dans la Charente-Maritime et la Vienne. Il a contribué au magazine « Travail et Sécurité » qui publié 5 articles valorisant les actions menées en Limousin Poitou-Charentes :

>> « A l'écoute de toutes les souffrances »
>> « Ventiler les activités pour plus de respiration »
>> « La procédure d'injonction »
>> « Le dialogue au cœur de la démarche »
>> Tonnellerie : « il y a des fûts sans fumée ».

Il a organisé 10 petits déjeuners de la prévention, portant sur des thématiques intéressant les entreprises, telles que la pénibilité, les vibrations et le risque machine. Ces manifestations ont rassemblé 721 participants.

Le Centre d'Information a diffusé sa lettre d'information mensuelle « @ctu'Prev » à environ 750 abonnés.

L'espace virtuel entreprises « EVE » lancé en 2012 a permis aux entreprises d'accéder à l'offre de service complète de la Carsat, tant sur le plan des risques professionnels que sur la retraite ou la prévention de la désinsertion professionnelle. On dénombre un volume de l'ordre de 1000 visites pour 4000 pages vues.

Le Centre Interrégional de Mesures Physiques a réalisé 242 prestations, dont 175 en Limousin Poitou-Charentes et 67 en Aquitaine.

Préserver la santé et la sécurité des salariés

La prévention des risques professionnels concerne la totalité des entreprises, à divers niveaux, en fonction de leurs activités. Il est indispensable de déterminer des priorités, pour engager les actions de terrain vers les entreprises les plus susceptibles de provoquer accidents du travail et maladies professionnelles.

Ainsi, le contrat pluriannuel de gestion 2013 a ciblé particulièrement :

>> les secteurs d'activité à risque comme le bâtiment et les travaux publics, l'intérim et la grande distribution :

- BTP par une mobilisation des maitres d'ouvrage sur la prévention des chutes
- Intérim par des mesures de formation auprès des agences d'emploi et des vérifications de l'utilisation des fiches de liaison auprès des entreprises utilisatrices
- Grande distribution par une évaluation de l'action TMS menée précédemment et une préparation de l'action mise en rayon.

>> les risques liés à l'utilisation de produits CMR, les risques psychosociaux, le risque routier et les risques de troubles musculo-squelettiques :

- CMR par des recueils de témoignages d'entreprises sur des actions de substitution et de maitrise
- RPS par l'animation d'un réseau de consultants partenaires en charge de réaliser des interventions et des accompagnements en entreprise sur ces risques
- Risque routier par l'élaboration d'un plan de déplacement interentreprises (PDIE communauté de communes La Crèche)
- TMS par la préparation de l'action de mobilisation qui sera menée sur le CPG 2014-2017

>>les partenariats avec les services de santé au travail (SiST) et les organismes de formation (OF) habilités :

- les SiST avec l'engagement des négociations tripartites en vue de la signature des CPOM
- les OF par un suivi et dynamisation du réseau.

Visiter les entreprises pour des conseils personnalisés

Afin d'apporter une aide efficace aux entreprises les plus exposées aux risques professionnels, le service Assurance Risques Professionnels a poursuivi ses visites systématiques dans les établissements présentant le plus grand nombre d'accidents du travail dans chaque département.

>> 4 143 interventions ont été effectuées dans des entreprises représentant 31 % des accidents du travail de la région, ainsi que dans des chantiers de BTP, des magasins de la grande distribution et des entreprises présentant des risques d'exposition aux produits cancérigènes.

>> 18.32 % des interventions ont été réalisées dans les entreprises dont l'effectif était inférieur à 10 salariés.

Aider les entreprises à investir dans le domaine de la santé et la sécurité

>>

Inciter financièrement

Le service Assurance des Risques Professionnels dispose, par la signature des contrats de prévention, de moyens permettant d'aider financièrement les entreprises à investir dans le domaine de la santé et de la sécurité.

Ce sont ainsi 29 contrats qui ont été signés en 2013 pour un montant de 750 000 €, auxquels s'ajoutent 260 aides financières simplifiées pour un montant de 1 348 299 €.

Les entreprises qui en font la demande et qui réalisent des actions de prévention exemplaires peuvent bénéficier de ristournes sur leur taux de cotisation. Elles doivent pour cela avoir signé avec la Carsat Centre Ouest une charte de bonnes pratiques sur le risque routier professionnel.

Le service a également procédé à l'instruction de 19 dossiers de ristournes (trajet et travail).

>>

Informer et Former

L'offre de formation de la Carsat est destinée à soutenir l'action des contrôleurs de sécurité sur le terrain et à répondre aux attentes des entreprises.

Au total, 549 personnes ont bénéficié de ces formations dispensées par les contrôleurs et ingénieurs du service, réparties sur 43 stages, auxquelles viennent s'ajouter les formations assurées par des organismes partenaires habilités sur le SST et le PRAP.

Les partenariats avec les rectorats pour l'enseignement technique se poursuivent, ainsi que les interventions à destination des étudiants des établissements d'enseignement supérieur. Le Centre Interrégional de Mesures Physiques a réalisé des interventions dans certains IUT de la région sur le thème des risques liés aux champs électromagnétiques.

Une action régionale sur les troubles musculo-squelettiques en Limousin dans le cadre du Plan Régional Santé Travail, a été menée avec l'ensemble des partenaires institutionnels. Celle-ci a permis la mise en place d'une formation action pour 4 entreprises du Limousin.

>>

Rencontrer

La Carsat a animé le groupe de travail portant sur le risque routier des PRST Limousin et Poitou-Charentes.

Dans le cadre du PRST Limousin, un accompagnement d'entreprises sur les risques TMS s'est réalisé en partenariat avec l'Aract Limousin, les AIST 87 et 19 et la Carsat Centre Ouest.

La Carsat a participé à 4 manifestations avec les Conseils Généraux de la Creuse, des Deux-Sèvres et de la Vienne.

Un partenariat a été mené avec l'Aract Poitou-Charentes par l'animation d'une formation-action sur la prévention de la pénibilité à destination des entreprises de tous les secteurs d'activité.

Un diagnostic a été conduit sur la mobilité « sûre et durable » des 1 700 salariés du pôle économique Atlansèvre (79) avec la communauté de communes St Maixent, la SNCF et les 150 entreprises de la zone.

Chiffres Clés

>> 4 143 interventions réalisées dans les entreprises
>> 29 contrats de prévention signés avec les entreprises, représentant une aide financière de 750 000 €
>> 260 aides financières simplifiées pour un montant de 1 348 299 €
>> 549 participants aux 43 stages organisés par la Carsat Centre Ouest
>> 2 592 demandes de documentation

Faits Marquants 2013

Poursuite des travaux des 3 CTS constituées des membres de CTR sur les thèmes : minoration trajet, sous-déclaration AT, chutes à travers les matériaux fragiles.

Organisation de 10 petits déjeuners de la prévention avec 721 participants sur nos priorités.

Animation du réseau des organismes de formation habilités avec 3 réunions pour 100 participants.

Fonds national de soutien relatif à la pénibilité : 10 dossiers acceptés en Cratmp pour un montant de 221 730 €.

Animation d'une session de formation à destination des enquêteurs AT/MP des caisses primaires.

Tenue de 2 réunions collectives à destination des organismes majors sur le contrôle des équipements de travail pour la reconnaissance de leurs compétences.

Importante action de formation réalisée dans le secteur de l'aide à la personne avec la fédération ADMR 86 et l'ensemble des 45 structures associatives de ce département avec plus 150 salariés.

Elaboré en 2012, le référentiel de formation à la conduite des transpalettes électriques à conducteur accompagnant (3CTACA) a fait l'objet d'établissement de conventions signées avec 20 organismes de formation en charge du déploiement du dispositif.

Clôture de la COG et du CPG - avenant 2013.

Perspectives 2014

LANCER LA NOUVELLE COG 2014-2017 ET LE NOUVEAU CPG AT/MP.

ENGAGER LES ACTIONS CPG AVEC MISE EN ŒUVRE DES :

>> programmes nationaux PNAC avec les risques :
- TMS en contribuant à faire baisser la sinistralité sur un panel ciblé d'établissements.
- chimique pour une baisse de l'exposition des salariés aux agents CMR dans des secteurs d'activité ciblés : chaudronnerie, pressings, centres de contrôles techniques et plasturgie-nautisme.
- chutes dans le BTP par des actions en direction des entreprises et des maitres d'ouvrages et de leurs conseils avec l'objectif de réduire le nombre et la gravité des AT chutes de hauteur et de plain-pied.

>> problématiques nationales axées sur :
- l'amiante avec des actions envers les maîtres d'ouvrage, les entreprises en charge de réaliser des travaux et les organismes certificateurs – entreprises certifiées.
- les RPS par une organisation de l'offre de service s'appuyant sur les différents acteurs institutionnels de la prévention.
- les TPE par une expérimentation de nouveaux modes d'action.
- les jeunes et nouveaux embauchés par le développement de parcours vers l'emploi intégrant la santé et la sécurité au travail.

>> programmes régionaux PAR avec la mise en place d'actions personnalisées et collectives vers les entreprises des activités plasturgie-nautisme, papier-carton et aide à la personne en établissement.

RENOUVELLER LES MEMBRES DE CTR (MANDAT DE 4 ANS).

ORGANISER DES PETITS DÉJEUNERS DE LA PRÉVENTION (SECOND SEMESTRE).

Tarifer les risques professionnels

LE SYSTÈME DE TARIFICATION A POUR BUT :

- d'assurer annuellement l'équilibre financier de la branche,
- de mutualiser les risques du travail selon des règles équitables, afin que la survenance accidentelle de dommages corporels graves ne mette pas en péril la viabilité des établissements,
- d'inciter les entreprises à se préoccuper de l'impact économique interne de la sécurité au travail.

LE SERVICE TARIFICATION DE LA CARSAT CENTRE OUEST, RATTACHÉ AU DÉPARTEMENT ASSURANCE RISQUES PROFESSIONNELS, EST EN CHARGE LA GESTION DE L'ASSURANCE « ACCIDENTS DU TRAVAIL ET MALADIES PROFESSIONNELLES ».

DEPUIS CES DERNIÈRES ANNÉES, IL S'EST ORGANISÉ POUR RÉPONDRE AUX ÉVOLUTIONS QUI IMPACTENT LA GESTION DU RISQUE LIÉE À CETTE ACTIVITÉ.

Le décret 2010-753 du 05 juillet 2010 fixe la nouvelle réglementation en matière de Tarification des Risques Professionnels

>> Identifier, classer et tarifer les Risques Professionnels

Le service Tarification de la Carsat Centre Ouest est chargé de notifier, à la création de l'entreprise et ensuite annuellement, le taux de cotisation Accidents du travail / Maladies professionnelles de tous les établissements de sa circonscription géographique. Ce taux est calculé en fonction du risque professionnel et de l'effectif de l'entreprise.

EN 2013 : 91 558 NOTIFICATIONS DE TAUX ONT ÉTÉ ADRESSÉES AUX ENTREPRISES DU LIMOUSIN / POITOU-CHARENTES.

>> Gérer et mettre à jour

Le service Tarification doit, dans le cadre de ses missions :
>> gérer et mettre à jour les fichiers employeurs,
>> identifier le risque professionnel,
>> tenir le compte individuel de chaque établissement,

La mise à jour du système d'information SGE a entraîné :
>> 23 365 transactions relatives à l'identification des employeurs,
>> 16 150 évènements CFE traités,
>> l'envoie et le traitement 4 389 questionnaires en vue du reclassement des risques,
>> le traitement de 84 463 D.A.D.S.

>> Calculer et notifier le taux

Le service tarification assure un rôle de conseil par l'étude et l'analyse des comptes employeurs avec les entreprises. Il traite aussi les recours amiables et contentieux déposés par les employeurs, pour 2013 :
>> 302 recours amiables
>> 49 recours contentieux (CNITAAT)

Il assure aussi la préparation des dossiers de majoration et minoration de taux soumis à l'avis des Comités Techniques Régionaux.
En 2013 : 34 dossiers en Comité Techniques Régionaux.

Conseiller

Le service Tarification a accueilli, dans ses locaux en région ou lors de rencontres collectives en 2013, plus de 700 employeurs pour les conseiller sur la nouvelle réglementation en matière de risques professionnels :

>> 180 chefs d'entreprises ou délégataires ont été rencontrés individuellement. Le but étant de les sensibiliser à l'impact économique interne de la sécurité au travail.
>> 520 employeurs ou délégataires ont participés aux matinées employeurs organisées sur les 7 départements pour un échange sur le thème du processus assurantiel AT/MP et des services en ligne.

Les inspecteurs Tarification

Ils effectuent, sur demande des agents des groupes, les visites des entreprises pour vérifier le classement du risque ainsi que des études sur pièces au bureau afin d'attribuer le taux :
>> 96 visites d'établissement effectuées
>> 651 dossiers traités :
- *91 enquêtes de classification du risque, 537 enquêtes de taux administratifs et 23 enquêtes mixtes.*

>> 59 dossiers de contentieux de la tarification déposés en CNITAAT et Cassation ont été suivis et préparés.

Former

Le service participe aux formations inscrites au catalogue formation et à celles réalisées à la demande d'établissements de formation professionnelle. Le but est de sensibiliser les différents publics à l'impact financier des accidents survenus au sein des entreprises. La tarification est là pour conforter le rôle des préventeurs. Elle se veut le levier qui emportera la décision des employeurs pour mener des actions de prévention au sein de leurs établissements.

Faits Marquants 2013

>> Organisation de réunions départementales d'information des entreprises en action conjointe avec les CPAM, ayant rassemblé 559 participants, sur le thème du processus assurantiel AT/MP et des services en ligne.

>> Poursuite des rapprochements des fichiers employeurs URSSAF/CARSAT.

>> Signature avec les CPAM d'une nouvelle convention de partenariat prenant en compte l'évolution du contexte et des technologies.

>> Reclassement des sections d'établissement associées à des groupements d'employeurs.

>> Fiabilisation des données AT/MP issues des échanges de flux avec les CPAM.

>> Suivi des évaluations des remboursements de cotisation consécutifs aux contentieux et des recensements des recours gracieux et contentieux.

Chiffres Clés 2013

>> *77 747* établissements actifs en 2013 en Limousin et Poitou-Charentes

>> *53 795* nouveaux accidents du travail, de trajet et maladies professionnelles survenus en 2013

Perspectives 2014

>> Poursuivre les rapprochements des fichiers entre URSSAF et CARSAT.
>> Mettre en œuvre le contrôle comptable : PCSAC et s'adapter aux évolutions de l'outil SGE.
>> Poursuivre le suivi du contentieux et la fiabilisation des données (contrôle interne)
>> Mutualiser la rédaction des mémoires CNITAAT avec la CRAMIF
>> Axer l'inspection sur des risques ciblés.

Accueillir, informer et documenter sur la prévention des risques professionnels

LE CIRP A POURSUIVI SA MISSION D'INFORMATION, DE DOCUMENTATION ET D'ACCUEIL POUR SES DIFFÉRENTS PARTENAIRES : RÉGIME GÉNÉRAL, EDUCATION NATIONALE, MÉDECINS DU TRAVAIL, SYNDICATS PROFESSIONNELS ET PATRONAUX, ETC.

BILAN DES DEMANDES SATISFAITES PAR CATEGORIES D'UTILISATEURS

Ingénieurs-conseils - contrôleurs de sécurité et para-techniciens	343
Régime général : Entreprises, Chambres des Métiers, Chambres de Commerce, EDF-GDF, etc.	1 432
Médecine du Travail	282
Education Nationale - Université	93
Régime agricole	10
Régime spécial : Collectivités locales et territoriales, armée, fonctionnaires, D.D.E.,SNCF, etc.	168
Hors circonscription	76
Particuliers et autres	70
Formation SST - PRAP	118
Total	**2 592**

PRÊTS DE VIDEO

Nombre de prêts	172
Nombre de spectateurs	2 555

Faits Marquants 2013

L'année 2013 a été marquée par l'embauche en début d'année de nouvelles ressources : un assistant en documentation et une documentaliste, en remplacement de 2 collègues partis à la retraite. La formation aux postes de travail a été assurée par la responsable du CIRP. Ils ont participé au stage « Compétences de base en prévention » inscrit au catalogue formation 2013 de l'ARP. La documentaliste a été associée au cursus de formation initiale des contrôleurs de sécurité, pour ce qui concerne le module de découverte des institutions sur le second semestre.

Le CIRP a travaillé sur l'espace métier ARP du portail interne de la Carsat Centre Ouest pour définir les différentes rubriques qui le composent et finaliser le contenu. Il a organisé une présentation de cet espace aux différents contributeurs.

Il a vérifié la validité de l'ensemble des productions internes (notes pratiques de prévention, fiches pratiques de prévention, documents techniques), auprès de leurs auteurs et fait remonter au service Communication un listing des documents toujours valides, soit pour une refonte soit pour une mise à jour.

Il a remis à jour le contenu de la documentation associée à chaque stage du catalogue et a crée une trame de formulaire unique pour tous les stages :
>> faciliter la préparation des dossiers des stagiaires
>> simplifier le travail des techniciens lorsqu'ils en modifient le contenu.

Il a mis à jour la documentation qualité afin de l'intégrer dans le processus auquel il est désormais rattaché : « Réaliser des actions de prévention et tarifer les risques professionnels ».

Il a participé au groupe de travail sur les TPE et à la CTS3 sur le thème : « Prévention des chutes de hauteur au travers des matériaux fragiles ».

Il a organisé, en partenariat avec le rectorat de Limoges, une journée au Lycée Professionnel Edouard Vaillant à St Junien pour présenter aux enseignants l'offre de service du CIRP.

Il a présenté l'actualité réglementaire et documentaire lors de deux réunions d'animateurs de sécurité en Charentes Maritime et en Vienne.

Il a présenté une bibliographie TMS et RPS lors d'une réunion des organismes de formation à Poitiers.

Il a participé aux « petits déjeuners de la prévention » par la tenue d'un stand de documentation ainsi qu'aux 6 matinales MME.

Il a participé à de nombreuses manifestations auxquelles était associée la CARSAT :
>> **CDG 23** : 2 manifestations sur le risque électrique et l'aide à domicile à La Souterraine en octobre et à Guéret en novembre
>> **CDG 79** : 1 manifestation sur les RPS en septembre à St Maixent
>> **CDG 86** : 1 manifestation sur les TMS en novembre à Poitiers
>> Journée Nationale de l'audition le 14 mars à Limoges
>> Journée sécurité en entreprise au CNPE de Civaux en septembre.
>> Journée TMS PRST Limousin à Limoges en octobre 2013

Chiffres Clés 2013

Le nombre de demandes de documentation s'est quasiment maintenu par rapport à l'année précédente, ce qui démontre que malgré les consultations internet et la possibilité de téléchargement offerte aux entreprises, celles-ci ont poursuivi leurs contacts auprès du CIRP, tant au niveau des demandes de documentation que de l'assistance documentaire.

Une légère baisse apparaît au niveau des demandes provenant de l'Education Nationale.

En 2013, le CIRP a distribué 52 326 brochures et 16 196 affiches, des quantités légèrement inférieures à l'an passé.

Le CIRP a effectué 218 recherches documentaires, 172 prêts de vidéos aux entreprises. Ce dernier chiffre a baissé de manière conséquente par rapport à l'année précédente (-37).

Perspectives 2014

>> Déployer l'espace métier ARP intégré au portail interne de la Carsat Centre Ouest, avec l'alimentation des rubriques affectées au CIRP.

>> Faire évoluer la newsletter « @ctuprev' » :

- Enquête de satisfaction, prise en compte des commentaires et remarques des lecteurs
- Nouvelle version : travail en collaboration avec le webmestre et la communication
- Alimentation du blog dédié à la newsletter
- Promotion de la newsletter
- Mise en place du nouveau produit « Info flash @ctu Prev' ».

>> Site internet Carsat : vérifier l'intégration et la pertinence du transfert d'informations de l'ancien site vers le nouveau.

>> Renforcer le relationnel avec les lycées d'enseignement professionnel en collaboration avec le contrôleur de sécurité en charge de ce secteur : organiser plus de rencontres dans les lycées pour présenter aux enseignants l'offre de service du CIRP.

>> Développer une offre de service pro-active en direction des entreprises en contactant directement par téléphone :

- les entreprises lors de chaque demande de documentation faite par un technicien
- les stagiaires ayant sollicité les animateurs de stage pour des questions documentaires ou juridiques. l'objectif étant de profiter de ce contact pour présenter les productions INRS et Carsat ainsi que l'assistance documentaire que le CIRP peut leur offrir.

>> Alimenter les espaces collaboratifs existants au sein du réseau de manière à pouvoir disposer en temps réel des productions réalisées par le réseau.

Réaliser les mesures physiques en entreprises

Faits Marquants 2013

Outre sa mission principale de conseiller les entreprises du Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine dans la réduction, voire la suppression, des risques liés aux nuisances physiques, le Centre Interrégional de Mesures Physiques (CIMP) pilote des actions ou assiste les services prévention des Carsat Centre Ouest et Aquitaine dans la mise en œuvre d'actions nationales ou régionales.

Le CIMP communique, tout au long de l'année, sur ses domaines de compétence, à destination des entreprises et de ses partenaires prévention.
Proche des institutions de formation, le centre a accueilli pendant 11 semaines un stagiaire de l'IUT du Limousin – DUT Mesures Physiques, option techniques instrumentales.

En appui à EUROGIP, le CIMP a participé à un jumelage européen dont l'objet était d'assister les structures publiques tunisiennes chargées de la sécurité et santé au travail.
13 jours d'assistance technique auprès de l'ISST (Institut de Santé Sécurité au Travail) et de la DIMST (Direction de l'Inspection Médicale et de la Sécurité au Travail). De plus, un stagiaire tunisien de l'ISST a été accueilli au CIMP pour une formation sur les différentes techniques et démonstration de matériels.
En 2013, le CIMP a connu quelques changements structurels : arrivée d'un 6ème contrôleur de sécurité et d'une secrétaire et mutation du Responsable de Centre.

Groupes de Travail

Le CIMP a participé aux groupes de travail nationaux suivants :
>> Ambiance thermique
>> Bruit
>> Glissance des sols
>> Rayonnement ionisant
>> Rayonnement non ionisant
>> Rayonnement optique artificiel
>> Vibrations

De plus, il convient d'ajouter la participation aux réunions plénières suivantes :
>> Inter Centres de Mesures physiques
>> GEX nuisances physiques
>> COPIL du champ coordonné CMP-Labos

Ces groupes de travail, pilotés par l'INRS, développent de nouveaux moyens de prévention, capitalisent les données des CMP et élaborent des documents techniques (guides, notes techniques, aides à la rédaction de cahiers des charges, dossiers WEB, etc.) faisant référence dans le domaine de la prévention des nuisances physiques.

Le CIMP collecte également des données relatives aux expositions aux RNI concernant le soudage par point. Ces informations sont transmises à l'INRS pour étude.

Conférences

Le CIMP a piloté et animé plusieurs conférences :
>> 3 petits-déjeuners prévention « Conception des lieux de travail : 10 points clés pour un projet réussi » réunissant 213 participants.
>> 3 Conférences dans les établissements de l'Education Nationale
• licences professionnelles de l'IUT du Limousin « L'exposition professionnelle aux rayonnements électromagnétiques »,
• licence électroacoustique de l'IUT d'Angoulême « Le bruit au travail ».
>> Conférence « Bruit au travail » lors de la Journée Nationale de l'Audition : 150 participants, 80 audiogrammes passés.
>> Exposé sur le captage des fumées de soudage dans le cadre du PRST Limousin en direction des médecins du travail, IPRP et partenaires.

Presse

Publication d'un article dans la revue « Travail et Sécurité » sur le thème du captage des HAP dans la fabrication des tonneaux (établissement VICARD).

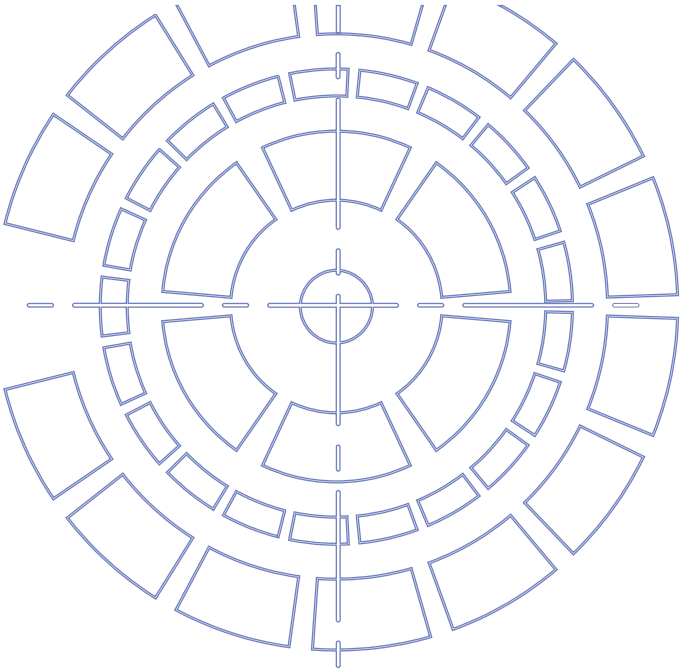

Chiffres Clés 2013

VOLUME D'ACTIVITÉ

Au total le CIMP a réalisé 242 prestations de nuisances physiques, réparties dans les régions Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine.

	Centre Ouest	Aquitaine	Total
Ventilation	85	27	112
Acoustique	40	16	56
Eclairage	22	4	26
Rayonnements non ionisants	5	6	11
Vibrations	13	8	21
Ambiance thermique	4	4	8
Glissance	6	2	8
Total des prestations	**175**	**67**	**242**

Les interventions relatives à la ventilation sont majoritaires.

Perspectives 2014

Avec la nouvelle COG, le nouveau CPG et l'arrivée d'un nouveau Responsable de centre en septembre, l'année 2014 sera une année de changements pour le CIMP. Il doit :

>> Maintenir sa participation à la campagne nationale « vibrations main-bras » dont le but est de concevoir un outil permettant à l'employeur d'évaluer le niveau d'exposition aux vibrations des salariés, sans mesurage.
>> Apporter son concours aux actions menées par le service prévention sur le thème de la réduction de l'exposition des salariés aux fumées de soudage, classées cancérogènes, jugé prioritaire au niveau national et régional.

ACTIONS RÉGIONALES

>> Participer au Plan Régional Santé Travail du Limousin en sensibilisant les entreprises, les médecins du travail et les IPRP sur le risque des fumées de soudage et en présentant les moyens de prévention possibles.

>> Appuyer l'Unité Territoriale des Deux Sèvres sur les obligations réglementaires des employeurs vis-à-vis de la ventilation, en particulier sur les fumées de soudage.

>> Sensibiliser les animateurs sécurité des Deux-Sèvres sur les principes de ventilation.

>> Intervenir en formation initiale sur les thèmes gérés par le CIMP en licence électro-acoustique de l'IUT d'Angoulême et licence professionnelle de l'IUT du Limousin.

COMMUNICATION

>> Piloter deux Journées Nationales de l'Audition

- 12 mars 2014 à Angoulême
  Partenaires : IUT, SISTA et Mairie d'Angoulême.

- 13 mars 2014 à Limoges
  Partenaires : Université de Limoges, IUT et Service de santé au Travail du Limousin, Mairie de Limoges, CHU, ARS.

>> Informer sur la nouvelle Directive Rayonnement Non Ionisant publiée en juin 2013.

>> Dans le cadre d'un CPOM dans la région Aquitaine, le CIMP est sollicité pour intervenir au sujet des champs électromagnétiques auprès des Médecins du Travail, IPRP de l'AHI 33 (Service de Santé au Travail) en avril 2014.

Nous mettons notre expertise au service des entreprises pour préserver la santé et la sécurité des salariés !

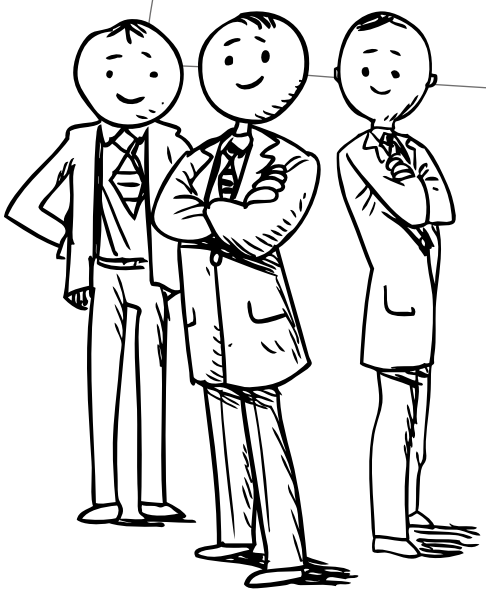

Lexique

3CTACA	Certificat de Compétence à la Conduite des Transpalettes Automoteurs à Conducteur Accompagnant

A

AHI 33	Service de Santé au Travail BORDEAUX
AIST	Association Interprofessionnelle pour la Santé au Travail
ARACT	Action Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail
ARP	Assurance des Risques Professionnels
ARS	Agence régionale de santé
AT/MP	Accidents de Travail / Maladies Professionnelles

B

BTP	Bâtiment Travaux Publics

C

CARSAT	Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail
CDG	Centre de Gestion
CFE	Centre de formalités des Entreprises
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CIMP	Centre Interrégional de Mesures Physiques
CIRP	Centre d'Information sur les Risques Professionnels
CMR	Cancérogène Mutagène ou Reprotroxyque
CNITAAT	Cour Nationale de l'Incapacité et de la Tarification de l'Assurance des Accidents du Travail
CNPE	Centre Nucléaire de Production d'Electricité
COG	Convention d'Objectifs et de Gestion
COPIL	Comité de Pilotage
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPOM	Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens
CPG	Contrat Pluriannuel de Gestion
CRAMIF	Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France
CTR	Comités Techniques Régionaux
CTS	Comité Technique Spécialisé

D

DADS	Déclaration Annuelle de Données Sociales
DAT	Déclaration Accident du Travail
DIMST	Direction de l'Inspection Médicale et de la Sécurité au Travail
DIRECCTE	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
DRIRE	Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
DRP	Direction des Risques Professionnels
DUT	Diplôme Universitaire de Technologie

E

EIGSI	École d'Ingénieurs en Génie des Systèmes Industriels
ERSM	Échelon Régional du Service Médical
ETT	Entreprise de Travail Temporaire
EU	Entreprise Utilisatrice
EUROGIP	Groupement d'Intérêt Public constitué par la CNAMTS et l'INRS
EVE	Espace Virtuel Entreprise

F

FNATH Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés

H

HAP Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques

I

INRS Institut National de Recherche et de Sécurité
IPRP Intervenant Prévention des Risques Professionnels
ISST Institut de Santé Sécurité au Travail
IUT Institut Universitaire de Technologie

M

MME Matinale Maintien dans l'Emploi
MSA Mutuelle Sociale Agricole

O

OF Organisme de Formation
OPPBTP Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics

P

PDIE Plan de Déplacement Interentreprises
PNAC Programme National d'Actions Coordonnées
PRAP Prévention des risques liés à l'activité physique
PRST Plan Régional de Santé au Travail

R

ROA Rayonnement Optique Artificiel
RNI Rayonnement Non Ionisant
RPS Risques psycho-sociaux

S

SGE Système Informatique de Gestion des Employeurs tarification prévention
SIST Services Interentreprises de Santé au Travail
SISTA Services Interentreprises de Santé au Travail d'Angoulême
SST Service de Santé au Travail

T

TPE Très Petites Entreprises
TMS Troubles Musculo-Squelettiques

U

UNICEM Union Nationale des Industries de Carrières et Matériaux de Construction
URSSAF Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

Suivez nos actus sur

http://www.facebook.com/retraitesanteautravailcentreouest

http://twitter.com/CarsatCO

Rendez-vous sur

ANDROID APP ON Google play

Available on the App Store

Puis tapez « Retraite Sécu »

SITES D'INFORMATION :

eve.carsat-centreouest.fr

risquesprofessionnels.ameli.fr

net-entreprises.fr

NUMÉRO UNIQUE :

0 821 108 711*

Information tarification et prévention :
arp@carsat-centreouest.fr

INFORMATION RETRAITE :

conseil.entreprise@carsat-centreouest.fr

DOCUMENTATION TECHNIQUE :

cirp@carsat-centreouest.fr

*0,09 € TTC/mn

Assurance Risques Professionnels

Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail
37, avenue du Président René Coty - 87048 LIMOGES CEDEX

e-mail / cirp@carsat-centreouest.fr
Téléphone / 05 55 45 39 04
Fax / 05 55 45 71 45

Réalisation Carsat Centre Ouest - Impression 2014 - Photo : © Shutterstock